

Sa Sainteté a ensuite, suivant l'usage, ouvert la bouche aux trois cardinaux, leur a remis l'anneau et assigné leur titre : le titre presbytéral de St. Marcellin et de St. Pierre au cardinal Balussi, la diaconie de St. Césaire au cardinal Bofondi, et celle de St. Agathe à la *Suburra* au cardinal Antonelli.

La demande du *Pallium* a été présentée pour l'Eglise métropolitaine de Milan.

A l'issue du consistoire secret Sa Sainteté a reçu en particulier les nouveaux cardinaux, qui ont fait dans l'après-midi, en grande cérémonie, la visite d'usage à la basilique de St. Pierre, d'où ils se sont rendus chez le cardinal Mucchi, doyen du sacré collège, pour le compliment.

Dans la soirée, Mgr. Della Porta, camérier secret de Sa Sainteté, est allé porter le chapeau aux nouveaux cardinaux.

—L'anniversaire du jour mémorable où, par une élection qu'on peut appeler miraculeuse, Pie IX fut élevé sur la chaire de saint Pierre, devait être pour Rome, pour les provinces de l'Etat pontifical, pour le monde catholique tout entier un jour de joie et de pieuses actions de grâces.

Les Romains, à qui il a été donné d'admirer de plus près les hautes qualités et les saintes vertus de ce grand Pape, ont voulu dans cette circonstance ajouter aux témoignages tant de fois répétés de l'allégresse publique, une démonstration solennelle qui fût une preuve encore plus éclatante de la joie, de la reconnaissance et de la concorde qui régnent dans tous les cœurs. Bologne, qui est aujourd'hui si heureuse de s'appeler la sœur de Rome, avait envoyé une riche bannière pour être bénie par Pie IX, et pour être gardée par les Romains comme un signe d'inaltérable union entre tous les sujets de l'auguste Pontife. Remise par le Pape aux mains du prince Orsini, sénateur de Rome, qui l'a confiée à la garde civique, cette bannière a été portée en triomphe dans la grande solennité dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui.

Depuis plusieurs jours, Rome tout entière se livrait avec une joyeuse activité aux préparatifs de cette fête. Toutes les mains semblaient occupées à broder des bannières, à dessiner des emblèmes, à préparer des tentures, à tresser des guirlandes de fleurs. Hier, dans l'après-midi, les principales rues étaient parcourues par des bandes de musiciens escortées de paysans qui arrivaient de tous les pays voisins. La foule se portait à la répétition générale de l'hymne composé pour la fête. Toute la nuit, les chants et les acclamations retentirent dans les rues habituellement si calmes de la ville éternelle.

Mais ce matin le soleil s'est levé pour éclairer l'un des plus beaux jours de Rome. Les salves d'artillerie du château St. Angelo ont donné le premier signal de cette fête tout à la fois nationale et religieuse. La ville tout entière s'est mise en mouvement. Le rendez-vous était donné à chacun des quatorze quartiers de Rome dans l'une de ses églises. Puis, vers les dix heures, pendant que le Pape, unissant ses prières aux vœux de son peuple, assistait avec le sacré collège et la prélature à la messe solennelle chantée au palais du Quirinal par le cardinal Patrizzi, les quatorze quartiers se sont réunis au Forum. De là, ils sont montés au Capitole où la garde civique, dépositaire de la bannière offerte par les Bolognais, était sous les armes. Le cortège s'est mis en marche, chaque quartier formant une sorte de bataillon distinct, précédé de son drapeau et de sa troupe de musiciens. Les villes de *Frosinone*, d'*Alatri*, d'*Aguni*, de *Subiaco*, de *Tivoli*, de *Palestrina*, etc., avaient aussi leur bannière, leur musique et leur place distinctes dans ce cortège triomphal, qui est descendu par la rampe du Capitole, vers la place d'*Ara-Cali*, et s'est rendu au palais du Quirinal par la place de Venise, la place des Saints Apôtres et la rue de *Magna-Napoli*.

Depuis un an la place du mont Quirinal a vu bien des scènes touchantes et grandioses. Aucune n'a égalé celle d'aujourd'hui. De nombreuses bannières flottaient au vent, surmontées de l'aigle romaine, autrefois symbole de sanglantes victoires, emblème de paix aujourd'hui et de concorde chrétienne. L'hymne de Magazzari, chanté par 3,000 voix, exaltait et faisait battre plus de 40,000 cœurs, car je n'exagère pas en portant à ce nombre la multitude qui remplissait la place, les rues voisines, les fenêtres et les balcons des palais qui entourent la place. C'est au milieu de ces chants d'enthousiasme et d'ivresse populaire que le Pape Pie IX est apparu au grand balcon du palais apostolique. Le respect a comprimé aussitôt cet élan d'universelle allégresse : ces milliers de voix ont fait silence, et toute cette foule s'est prosternée pour recevoir la bénédiction du suprême Pasteur, dont la voix émue, les regards et les bras levés au ciel semblaient attirer sur son peuple toutes les grâces d'en haut.

Après la bénédiction, le cortège, accompagné d'une masse innombrable de population, s'est dirigé par la rue des Quatre-Fontaines et la place d'Espagne, vers la place du Peuple pour parcourir la longue rue du Corso. La garde civique portant le drapeau donné par la ville de Bologne, ouvrait la marche : les quatorze quartiers de Rome, l'Université, les nombreuses députations des villes voisines suivaient dans l'ordre que j'ai déjà indiqué, au milieu des acclamations et des applaudissements qui partaient de toutes les fenêtres, sous une pluie de fleurs qui tombait de tous les balcons au bruit des fanfares et des hymnes, que des chœurs, dirigés par Magazzari, chantaient par intervalle. C'est ainsi que l'immense cortège est arrivé au Capitole d'où il était parti : les rangs se sont rompus sur la place, et la foule s'est dispersée avec un ordre, avec un calme non moins admirable, peut-être, que son enthousiasme dans l'ivresse de cette fête.

Cette belle journée, ouverte sous les auspices de la religion, devait se terminer par la prière et par un acte public de dévotion. La vaste église de Sainte-Marie-des-Anges, aux Thermes de Dioclétien, n'a pu recevoir qu'une partie de la multitude qui s'y est portée vers les quatre heures pour y assister au salut du saint Sacrement. Le Père *Guazzini* y a prêché un éloquent discours sur l'objet de ce mémorable et pieux anniversaire. Les vœux de ce magnifique temple ouvert au véritable Dieu par le génie de Michel-Ange, sur les ruines païennes, ont retenti du chant sacré du *Te Deum* ; et l'un des plus illustres et des plus saints amis de Pie IX, son successeur sur le siège d'Imola, celui qu'il a le premier revêtu de la pourpre romaine, le cardinal Balussi a terminé cette fête mémorable par la bénédiction solennelle du très saint Sacrement.

Le soir une illumination splendide a pour ainsi dire donné à la nuit toute la clarté du jour. Comment vous décrire l'éclat et la diversité de toutes ces lumières ? Il n'est pas de famille si pauvre qui n'ait eu un peu d'huile à faire brûler sur son humble fenêtre en l'honneur et pour l'amour du Pontife qui a dévoué ses jours et ses nuits au bonheur de tous ses sujets.

*Ami de la Religion.*

—Le 17 juin, anniversaire de son élection au suprême pontificat, le Pape Pie IX, a publié un Bref apostolique relatif à la création de l'ordre équestre de Saint-Pie.

FRANCE.

—S. Em. le cardinal Du Pont, archevêque de Bourges, était en cours de visites pastorales, lorsqu'il a reçu du garde-noble envoyé par le Pape l'avis officiel de sa nomination et les premiers insignes du cardinalat. Le vénérable pontife est entré aussitôt dans sa ville archiépiscopale, pour venir ensuite à Paris recevoir la barrette. Mais nous apprenons aujourd'hui par une lettre particulière, qu'une douleur rhumatismale dont il a été subitement atteint, l'a forcé de garder le lit. La même lettre nous fait espérer que cette indisposition ne retardera que peu de jours le voyage de Son Eminence.

*Ami de la Religion.*

—Toutes les âmes honnêtes, comme tous les cœurs chrétiens, ont accueilli avec un égal sentiment de douleur et de dégoût, le scandale d'un mépris public pour toutes les croyances donné par le *Journal des Débats*, dans un article de plaisanteries impies, à propos du discours si national et si chrétien de M. le comte de Quatrebarbes sur l'action du catholicisme en Algérie.

Mgr. l'évêque de Chartres a exprimé dans une lettre pastorale le sentiment de la foi catholique outragée et contristée par cet indigne langage d'un organe du gouvernement. Il a ordonné que des prières publiques fussent offertes à Dieu dans son diocèse, comme une juste expiation de ces blasphèmes.

« Dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, dit le vénérable prélat, on donnera, jusqu'à nouvel ordre, la bénédiction du Saint-Sacrement après les vêpres de tous les dimanches et de toutes les fêtes d'obligation. On y chantera le *Tantum ergo*, le *Ps. Miserere*, le *Parce Domine*, le *v. Ostendit nobis*, et l'oraison *Deus, qui culpâ offenderis*.

« Les prêtres diront tous les jours, à la messe, pendant le même tems, la collecte, la secrète et la postcommunion *Pro quâcumque necessitate, aut quâcumque re postulandâ*, p. cxi du Missel.

« Nous engageons toutes les âmes chrétiennes à faire des prières, des actes de piété et des aumônes à la même intention. »

Un journal nous apprend aujourd'hui que le scandale aurait eu quelque retentissement dans le monde politique. Voici ce que nous lisons dans le *Commerce* au sujet de cet article du *Journal des Débats* :

« Le scandale fut grand dans le monde religieux. L'indignation s'est même portée jusqu'à ce point qu'elle est devenue une affaire diplomatique et un scandale public. On assure que le roi Charles-Albert ayant eu connaissance des réflexions de la feuille ministérielle, a positivement déclaré à notre ambassadeur à Turin, qu'il était impossible de s'allier à un gouvernement dont les organes semi-officiels émettaient de pareilles pensées sans être immédiatement désavoués. Notre ambassadeur a sur le champ fait parvenir cette parole à qui de droit. Mais ce n'est pas tout : le rigide et vertueux prélat du diocèse de Chartres a ordonné à propos de l'article du *Journal des Débats*, des prières publiques, ayant pour but d'éloigner de nous les fléaux que l'impiété jurée d'un Etat ne manque jamais d'attirer sur tout un peuple.

« Nous n'avons pas besoin de dire combien le *Journal des Débats* a été vivement réprimandé. Ce n'est pas pour être compromis par elle qu'on entretient une feuille. On a même commandé à cette feuille de faire amende honorable si c'est possible.

« Le *Journal des Débats* s'est excusé ce matin. Il revient sur son malencontreux article ; il explique sa pensée qu'on a mal comprise, le *Journal des Débats* l'affirme, et a prétendu dire que notre gouvernement professe le respect de la liberté religieuse. Mais la liberté religieuse n'est pas précisément l'indifférence, le mépris à l'égard de toutes les religions ; aussi le *Journal des Débats* croit devoir ajouter, pour son excuse, que son article est une erreur, et qu'il a été insinué dans ses colonnes par un *jésuite* qui a voulu lui jouer une pièce. Le *Journal des Débats* ne renonce pas à sa nature : il est railleur et insolent même dans son humilité. »

*Idem.*

Nouvelles Politiques.

ANGLETERRE.

Rien de nouveau : le Parlement tire à sa fin. Le Sénat de l'Université